

Section 4—Logements et familles.¹

A l'exclusion du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, pour lesquels ces données statistiques n'existent pas, le nombre de logements occupés au Canada en 1921 était de 1,764,129 et le nombre de familles de 1,897,227, comparativement à 1,408,689 logements et 1,482,980 familles en 1911, et 1,018,015 logements et 1,058,386 familles en 1901.

Le nombre de personnes vivant dans un même logement en 1921, si l'on considère les 8,775,853 habitants des neuf provinces, était alors de 4.97, au lieu de 5.11 en 1911, 5.23 en 1901, 5.53 en 1891, 5.76 en 1881 et 6.08 en 1871; ce qui signifie que le peuple canadien n'est pas moins bien logé aujourd'hui qu'il ne l'était dans le passé. La moyenne des membres d'une famille, en 1921, était de 4.63, au lieu de 4.85 en 1911 et 5.03 en 1901, 5.26 en 1891, 5.33 en 1881 et 5.60 en 1871; elle est donc en décroissance ininterrompue. Pour détails, voir tableau 13 à la page 103 de l'Annuaire du Canada, 1929.

En 1921, les familles urbaines étaient au nombre de 958,371 et occupaient 843,588 logements, soit 1.14 famille par logement. On comptait 5.16 personnes par logement et 4.54 personnes par famille.

Dans les campagnes vivaient 938,856 familles occupant 920,541 logements, soit 1.02 famille par logement. Chaque famille se composait de 4.71 personnes et chaque logement abritait 4.81 être humains. Pour informations plus détaillées, voir Bulletin III du Recensement de 1921.

Matériaux de construction des maisons d'habitation.—Le tableau 14, de l'Annuaire de 1927-28, p. 119, qui classe les maisons selon les matériaux dont elles sont construites, fait ressortir la prédominance des maisons en bois, chose naturelle si l'on considère l'énorme quantité de bois dont on dispose au Canada; quoique leur proportion soit descendue de 80.16 p.c. en 1891 à 72.92 p.c. en 1921, leur nombre est passé de 686,614 en 1891 à 1,286,396 en 1921. Les maisons en brique, au nombre de 131,421, soit 15.34 p.c. en 1891, se chiffrent par 383,032 en 1921, ou 21.71 p.c. Par contre, au cours des mêmes trente années, le pourcentage constitué par les maisons en pierre est tombé de 3.01 p.c. à 1.83 du total; enfin, les maisons en béton sont passées de 4,518 en 1911 à 11,163 en 1921, soit de 0.32 à 0.63 p.c.

Tenure domiciliaire.—Des 1,764,129 maisons dénombrées lors du recensement de 1921, 35,095 étaient des appartements, et 76,471 étaient dans des rangées de maisons. Ces 1,764,129 maisons donnaient 2,001,512 logements, dont 977,776 étaient ruraux et 1,023,736 étaient urbains. Des premiers, 767,581, ou 78.5 p.c. étaient occupés par les propriétaires; et des derniers, 471,569, ou 46.06 p.c. étaient occupés par les propriétaires. Pour détails, voir tableau page 120 de l'Annuaire 1927-28.

¹LOGEMENTS.—Pour les fins du recensement, un logement est un lieu dans lequel couchent habituellement une ou plusieurs personnes. Ce n'est pas nécessairement une maison dans le sens ordinaire de ce terme, mais ce peut être un hôtel, une maison de pension, une institution, etc. Un bateau, une tente, un wagon de chemin de fer, une chambre dans une manufacture ou dans des bureaux, quoique occupé par une seule personne, est considéré un logement. Par contre, une maison de rapport, quoique contenant de nombreux appartements et abritant maintes familles, ne constitue qu'un seul logement.

FAMILLE.—L'expression "famille" utilisée pour le recensement, signifie un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble, ne formant qu'une seule maisonnée et mangeant habituellement à la même table. Une personne vivant seule compte pour une famille. Par exemple, un commis qui régulièrement couche dans le magasin où il est employé est considéré comme une famille et le magasin comme son logement. D'autre part, tous les occupants et employés d'un hôtel ou d'une maison de pension, s'ils n'ont pas d'autre demeure, et tous les fonctionnaires d'une institution, telle que: hôpital, refuge, asile d'aliénés, prison, école, asile pour les vieillards, etc., sont considérés comme constituant une famille unique.